

BEZONS INFOS

Magazine
municipal
d'information
janvier 2014
n° 346



Bonne année !



Dossier

Sécurité

pages 11 à 16

Les jeunes Bezonnais initiés à l'ornithologie (p. 10)



LISSAC BEZONS LE SPECIALISTE DE LA VUE POUR TOUTE LA FAMILLE

OFFRE SPECIALE

LISSAC
l'Opticien

-30%⁽¹⁾

Sur vos lentilles pour l'achat d'un équipement optique

(1) -30% sur l'achat d'un an de lentilles hors lentilles traditionnelles (durée de vie supérieure à 15 mois) sur toutes les marques présentes en magasin (hors produits d'entretien) pour l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres correcteurs) d'un montant minimum de 100 €. Offre non cumulable avec toute autre promotion en cours, notamment celle résultant de conditions tarifaires convenues avec certains organismes. Offre valable jusqu'au 30/09/2014 exclusivement dans le magasin LISSAC de BEZONS. Pour bénéficier de cette offre, munissez-vous de ce coupon de réduction lors de votre venue en magasin.



LES + LISSAC BEZONS

- Plus de 40 ans d'expérience dans la vue et l'équipement des enfants
- Espace ludique réservé pour vos enfants

- 2 collaborateurs diplômés à votre service
- Livraison et ajustage de vos lunettes à domicile ou sur votre lieu de travail
- Parking réservé à la clientèle sur RDV



OÙ NOUS TROUVER ?



M^{me} Sarah STUL
82, rue de Pontoise
95870 BEZONS
Tél. : 01 39 98 87 09
Mail : sarah.stul@me.com



À PROXIMITÉ DU TERMINUS DU TRAMWAY

Venez découvrir notre site Internet :
www.lissac-bezons-opticien.fr

LISSAC
l'Opticien

Vos yeux méritent Lissac

POA 
Paris Ouest Automobile

*Vous propose
une sélection de
véhicules d'occasion
de marque*



59 rue de Pontoise - 95870 BEZONS
Tél. **01 30 25 80 60** - Fax 01 39 61 36 30



11

4-5 **Bezons en fête(s)**

6-7 **Zoom**

8 **À travers la ville**

8 Respectons l'espace public

9 Insalubrité : les dossiers avancent

10 Les oiseaux expliqués aux enfants

11-16 **Dossier**

La sécurité

17 **Agenda**

18 **Portrait**

Mireille Depari, des mains en or

19 **Retour sur 2013 en photos**

21 **Culture**

21 Médiathèque : s'autoformer
au numérique

22 Danse au TPE

23 **Infos sports et jeunesse**

23 Du rire avec Candië et Wahid

24 Forum insertion emploi

25 USOB : les boulistes
font de la résistance

26 **Santé**

27 **Associations**

28 **Activités retraités**

30 **Expression des groupes**



22



25

Bezons infos n° 346 - janvier 2014 - Magazine municipal d'information de la ville de Bezons

Édité par la direction de la communication de la mairie de Bezons - Rue de la Mairie
Tél. : 01 34 26 50 00. **Directeur de la publication** : Dominique Lesparre -
Directrice de la communication : Irène Fasseu - **Rédacteur en chef** : Olivier Ruiz -
Tél. : 01 34 26 50 18 - olivier.ruiz@mairie-bezons.fr - **Journalistes** : Pierrick Hamon,
Catherine Haegeman, Cynthia Severino, Dominique Laurent. Tél. : 01 34 26 50 64 -
Secrétaire de rédaction : Sandrine Gouhier - **Maquette** : Bruno Pommay -
Crédit photos : Gilles Larvor, Service publications - **Imprimerie** : Public Imprim -
Publicité : Médias et publicité - Tél. : 01 49 46 29 46 - **Distribution** : Régie des quartiers.

Juste une mise au point...

En juillet dernier, les représentants des groupes du conseil municipal ont décidé, d'un commun accord, la suspension de leurs tribunes d'expression jusqu'au scrutin municipal de mars 2014. Une décision prise par souci d'équité vis-à-vis des futurs candidats, non membres de l'actuel Conseil. Depuis lors, aucun groupe ne nous avait fait parvenir le moindre écrit.

J'appliquais aussi la même règle en mettant entre parenthèse mon éditorial.

Ce consensus existe depuis 2008. Il a été mis en œuvre lors des précédents scrutins. Le représentant de la droite à Bezons, candidat suppléant UMP de Monsieur Mothron, lors des élections législatives de 2012, en avait alors accepté le principe.

Or, celui-ci a changé d'avis et me réclame la mise à disposition de son espace d'expression dans notre magazine. C'est là son choix et je le respecte tout en regrettant cette volte-face.

Dès ce mois-ci, afin de rétablir une exigence de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, j'ai donc proposé à l'ensemble des groupes la réouverture des tribunes.

Pour ma part, par respect de l'engagement pris, je maintiens ma ligne de conduite en suspendant mon éditorial jusqu'au scrutin.

Quel que soit le choix des Bezonnaises et des Bezonnais en mars prochain, je forme le vœu, que notre ville, tout en respectant son identité, poursuive son développement équilibré et harmonieux et qu'elle continue à accueillir de nouvelles activités porteuses d'emplois.

À chacune et à chacun d'entre vous, une très bonne année 2014.

Bien sincèrement

Dominique Lesparre

Maire de Bezons

Conseiller général du Val-d'Oise



Ce logo dans Bezons infos rappelle que la ville de Bezons rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.



Bezons en fête(s)



Bezons en fête(s)



La ville a revêtu ses habits de fêtes dans les quartiers, dans les crèches et au cœur de la ville pour la parade de Noël qui s'est achevée sur un magnifique feu d'artifice. Sans oublier bien sûr, les illuminations égayant les rues, avec la participation des commerçants qui ont une nouvelle fois joué le jeu en décorant leurs vitrines. L'ambiance idéale pour souhaiter une très bonne année 2014 à tous les Bezonnais.



Solidarité

Quand la solidarité rime avec fête

L'espace Aragon a accueilli la fête de la solidarité, le dimanche 8 décembre. Les 95 adultes et 140 enfants présents ont eu droit à un après-midi festif, entre la pêche à la ligne et la remise de cadeaux aux familles par la Croix-Rouge, la réalisation de cartes de vœux avec ATD Quart-Monde ou encore le « chamboule-tout », la roue de la chance et les jeux organisés par le Secours populaire. La Régie des quartiers a proposé des jeux en bois géants et le Photo-club Nicéphore un atelier de création de décorations de Noël. La journée s'est terminée par un concert et la dégustation de la traditionnelle bûche, distribuée par les élus et les présidents d'associations.



Nelson Mandela : l'hommage de Bezons à un grand Homme

Depuis début décembre, des portraits géants de Nelson Mandela sont déployés sur le fronton de la mairie, sur l'écran de la façade de la médiathèque Maupassant et sur la devanture de l'espace Jeunes. Une manière pour la ville de rendre hommage à l'ancien chef d'État sud-africain, grand artisan de la paix dans son pays, décédé le 5 décembre. Un géant de l'Histoire, emprisonné 27 ans au nom de sa lutte contre le régime d'apartheid, cette politique de ségrégation raciale, et qui a prôné, à sa libération, la réconciliation du peuple sud-africain.

Raymond Ayivi, conseiller municipal en charge des relations et de la solidarité internationale, lui a rendu un hommage appuyé, dans un discours, très applaudi, en introduction du conseil municipal, le 11 décembre. L'élue a notamment rappelé cette page de l'Histoire locale : « Chez nous, dès 1980, de nombreux Bezonnais portaient à la boutonnière un pin's à l'effigie de Nelson Mandela. Ce pin's avait pour but de financer la campagne pour sa libération, celle de tous les prisonniers politiques et de dénoncer l'apartheid mise en place depuis 1948 ».

Une minute de silence a ensuite été respectée, à la demande du maire. La ville a également décidé de baptiser sa nouvelle crèche (ex des Sycomores) qui ouvrira au 6, allée Saint-Just à Roger-Masson en 2014 « Madiba », en référence au surnom de Nelson-Mandela. Pour rappel, les locaux abritant la direction enfance-écoles et le service des sports s'appellent maison Nelson-Mandela. ■

P.H.

Anniversaire

Adèle Godin a fêté ses 101 ans

Le 15 décembre 1912, Adèle Godin naissait à Laval, en Mayenne. Cent un ans plus tard, elle fêtait son anniversaire, à Bezons, sa ville d'adoption, entourée de ses enfants, Georges et Simone (Brayer, ancienne élue aux transports). Un beau moment pour celle qui est partie en retraite en 1975 après une vie professionnelle bien remplie, commencée à 13 ans. La centenaire (ici lors de ses 100 ans en 2012) a en effet travaillé dans la restauration, la gainerie pour les couverts de luxe, les articles religieux... et 30 ans en usine en région parisienne.



Un forum, un succès, des débouchés

Le forum « Un projet, des chantiers, des métiers », organisé le 3 décembre, à l'espace Aragon, par la Maison des projets ANRU a tenu toutes ses promesses. Plus de 550 personnes, dont une majorité de Bezonnais, ont participé à ce forum de l'emploi axé sur la thématique des clauses d'insertion et des métiers du bâtiment. Les partenaires du projet de renouvellement urbain (PRU) Bords-de-Seine et les partenaires locaux de l'insertion – une trentaine sur le forum – ont contribué à la réussite de l'après-midi. Plusieurs jeunes (et moins jeunes) ont pu déposer leur CV et passer des entretiens en vue de décrocher un poste ou une formation en alternance dans les entreprises en question.

Au hit-parade des entretiens, Eiffage, une cinquantaine pour une vingtaine de formations avec des CDI au bout à la clé, et Eurovia avec une vingtaine pour six à neuf recrutements possible.

La Maison des projets continue à suivre les personnes en question. « Nous avons encore récupéré des CV depuis que nous avons fait passer aux structures d'accompagnements », complète François Huchot, le référent insertion à la Maison des projets, qui souligne que l'événement « a servi de point de repérage positif à tout le monde, que ce soit les jeunes, les partenaires ou la ville. »

P.H.



Collège Wallon



CM2 et 6^{es} en chœur pour Noël

Le 20 décembre, près de 380 élèves ont interprété des chants de Noël dans le hall du collège Henri-Wallon, accompagnés au piano par Julie Régimbart, professeur d'éducation musicale de l'établissement. L'événement réunissait les 6^{es} du collège et neuf classes de CM2 des écoles Paul-Vaillant-Couturier, Marcel-Cachin et Victor-Hugo. La matinée s'est conclue par un échange de crackers (papillotes surprises, une tradition anglaise) entre les « choristes ». Cette action était menée dans le cadre du réseau de réussite scolaire du collège Henri-Wallon.

Silicon banlieue

Un nouvel espace pour les créateurs du territoire

Les bains-douches d'Argenteuil accueillent, depuis le 9 décembre, un espace de travail partagé baptisé Silicon banlieue. L'endroit s'adresse aux acteurs de l'agglomération Argenteuil-Bezons qu'ils soient porteurs de projets, associations, chercheurs, étudiants ou entrepreneurs. En mode nomades ou résidents, les utilisateurs pourront travailler dans l'*openspace*, avoir accès à la salle de réunion ou se rencontrer de manière plus informelle dans la « rotonde » ou le coin cuisine. Ils ont également la possibilité d'organiser leurs événements : ateliers, conférences, rencontres.

Ce lieu avant-gardiste est issu de l'appel à projet de la région Île-de-France sur les espaces de « coworking » (travail partagé), remporté par l'agglomération en juillet 2012.

« Silicon Banlieue » les bains-douches, 9, rue de Calais, Argenteuil.

Bus 272, arrêt « Charles-de-Gaulle-Henri Barbusse »

contact@siliconbanlieue.fr

Tél. : 01 30 25 18 31

ou 06 38 65 99 96.

À travers la ville

Les affiches politiques envahissent la ville. Les candidats à l'élection municipale sont appelés au respect.

Respectons l'espace public

Depuis quelques semaines, les espaces publics et privés de notre ville sont dégradés par une vague d'affichage sauvage à caractère électoral : murs, mobilier urbain, palissades de chantier, transformateurs EDF... sont concernés. Ces incivilités nuisent au cadre de vie des Bezonnais et aux acteurs économiques, qui ne manquent pas de s'en plaindre. Alors que la ville compte nombre de panneaux d'affichage libre (bien plus que les communes voisines), ces agissements sont à déplorer. Aussi, la ville qui fait le nécessaire auprès des services de l'agglomération en charge de la propreté, appelle-t-elle les candidats concernés à respecter les espaces publics et privés de la commune.

Deux lois, des sanctions

Avant même cela, c'est la loi qu'il faut respecter. En effet, depuis la loi du 29 décembre 1979 et la « loi Barnier » du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'Environnement, l'affichage non commercial en dehors des emplacements destinés à cet effet, constitue un affichage sauvage. Quelle que soit la nature de l'affichage (commercial, non commercial ou politique), ce texte prévoit des sanctions ad-

ministratives... L'enlèvement et les frais d'exécution sont supportés par celui qui a apposé, fait apposer ou bénéficié de la publicité, dès lors qu'un affichage ou une pré-signalisation sont signalés : sur un arbre, dans un site classé ou sur un immeuble inscrit ou protégé, sur un bien immobilier, sans

l'autorisation écrite du propriétaire, sur le domaine public et privé (murs de soutènement, ouvrages publics, candélabres, etc.). Par ailleurs, la « loi Barnier » prévoit que des sanctions pénales peuvent être prononcées par les tribunaux en cas d'infractions. ■

O.R.



L'agglomération, en charge de la voirie et de l'assainissement, achève son année de travaux par deux chantiers : le parking en zone bleue rue des Frères-Bonneff et le réaménagement du stationnement rue Lemonnier.

Des places de stationnement créées

Rue des Frères-Bonneff, le parking en face de la rue du 15-Août a été aménagé du 28 octobre au 15 novembre dernier. Cet ancien terrain n'était auparavant pas bitumé. Les travaux réalisés ont abouti à la création d'un parking de 16 places, dont une pour les personnes à mobilité réduite, complété par la réalisation d'un aménagement paysager, avec des arbres, autour. Ce parking est en zone bleue. Il faut donc se munir d'un disque de sta-

tionnement pour pouvoir s'y garer (disponible en mairie ou dans les commerces). Les travaux ont coûté 70 000 € à l'agglomération.

Stationnement toujours, la rue André-Lemonnier a subi des aménagements. Un marquage au sol spécifique a été mis en place pour délimiter les places de parking, ainsi que des ralentisseurs de type « coussins berlinois » à l'angle des rues Henri-Barbusse et Maurice-Berteaux.

Coût de l'opération pour l'agglomération : 6 500 €.

2014, côté voirie, sera marquée par les travaux dans la zone industrielle, avec l'aménagement et la réorganisation du stationnement rue Marcel-Paul, ainsi que la création d'un trottoir rue Casimir-Perier. Des chantiers se dérouleront également rue Villeneuve et rue de la Mairie. ■

P.H.



En novembre 2011, la mobilisation du collectif Logement du Val-d'Oise contre l'habitat indigne ciblait déjà le 7 rue Edgar-Quinet.

Trois cas d'insalubrité mobilisent l'énergie du service hygiène et sécurité en cette fin d'année.

Insalubrité : les dossiers avancent

7, rue Edgar-Quinet : le relogement a commencé

L'arrêté préfectoral ordonnant la démolition de l'ensemble immobilier au 7, rue Edgar-Quinet est tombé depuis le 26 juin. Une victoire contre l'insalubrité après un combat de plus de sept mois, engagé par la municipalité. L'interdiction d'habiter est effective depuis le 1^{er} octobre. En décembre, les services de la ville et de l'État ont commencé le relogement des habitants de ces 12 logements en état d'insalubrité irrémédiable. Sur les 14 personnes visées par l'arrêté, trois ont été relogées, cinq sont relogeables et six ne le sont pas ; le CCAS suit leur dossier de près.

La démolition doit avoir lieu dans un délai de six mois, à compter du départ des derniers occupants. Dans le cas où les propriétaires ne s'acquitteraient pas de cette obligation, le maire peut faire exécuter d'office les travaux à leurs frais. Les occupants ont reçu du propriétaire une assignation à comparaître au Tribunal de Grande Instance de Sannois le 24 janvier pour... expulsion. « Il faut qu'ils arrivent au tribunal avec l'arrêté et un historique du dossier », conseille la technicienne hygiène et sécurité de la ville. En attendant, pour éviter les squats, des fenêtres ont été murées et les compteurs déposés.

Les faux garages du 9, rue des Frères-Bonneff

Il s'agit ici d'une maison séparée en deux, avec deux garages (un de chaque côté) compor-

tant chacun deux niveaux dont un en sous-sol. Dans les faits, une SCI de quatre logements loués par une agence immobilière. Or, le permis de construire, déposé en 2009, ne mentionne qu'un garage. L'arrêté d'insalubrité a été pris pour le garage qui n'en est pas un car il ne comporte pas de porte et ne répond pas aux caractéristiques d'un logement. Le signalement a été effectué à la suite d'un dégât des eaux. Le service hygiène et sécurité collabore avec le service urbanisme sur ce cas.

L'urgence du 1 impasse Charles

Imaginez un pavillon loué par un propriétaire résidant dans le sud de la France. Son locataire, sans son autorisation, décide de sous-louer l'extension de la maison à une dame. En l'espèce, un coin cuisine sans eau de 6m², une chambre de la même taille, plus un bloc sanitaire dehors. Un ami du locataire vit dans le jardin dans sa voiture. Un jour, le locataire décide qu'il veut sous-louer le « logement » à son ami plutôt qu'à la dame. Elle refuse. Il lui coupe l'électricité. Informé face à cette atteinte à la dignité humaine, le service hygiène et salubrité, qui a visité le logement en octobre, a averti le propriétaire et accéléré la procédure avec l'agence régionale de santé. L'arrêté d'insalubrité est tombé le 25 novembre. Le locataire a été classé *persona non grata* au service logement. La mission prévention a également été mobilisée. ■

P.H.

➔ En bref

Banquets des anciens 11, 12 et 18 janvier

Les Bezonnais de 60 ans et plus sont invités aux banquets des anciens organisés par la ville. Trois dates sont arrêtées pour ces moments conviviaux : le samedi 11, le dimanche 12 et le samedi 18 janvier. Tous les concernés ont dû recevoir une invitation du service municipal aux retraités. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez le contacter au 01 30 76 72 39 (6, rue Parmentier).

Collecte des sapins lundi 13 janvier

La collecte des sapins de Noël aura lieu le lundi 13 janvier sur l'ensemble de la ville, et débutera à partir de 7 h. Les arbres devront être déposés sans flochage, décoration, ni sac. Ils seront transformés en compost.

Recensement : à partir du 16 janvier

Les opérations de recensement de la population débuteront le 16 janvier sur Bezons. Elles portent chaque année sur 8 % de la population. Si vous êtes concernés, un agent recenseur se présentera à votre domicile. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Renseignements complémentaires, consultez le site du recensement : <http://www.le-recensement-et-moi.fr>

Bourse aux livres dimanche 26 janvier

La Croix-Rouge avec le soutien de la ville organise une nouvelle édition de la bourse aux livres où vous pourrez acheter et vendre vos ouvrages d'occasion.

Elle aura lieu le dimanche 26 janvier de 9 h à 17 h 30 à l'espace Aragon. L'entrée est gratuite et vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place.

Renseignements et inscriptions auprès de la Croix-Rouge, 4 allée des Tournesols
Tél. : 06 87 81 92 76.

Inscriptions scolaires à partir du 27 janvier

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2014-2015 se dérouleront, du lundi 27 janvier au vendredi 21 février. Les parents doivent prendre rendez-vous à la direction Enfance-Écoles (DEE) à compter du mardi 21 janvier. DEE - 44, rue Francis-de-Pressensé.
Tél. : 01 39 61 86 24.

À travers la ville



La ville a organisé une intervention du Corif (Centre ornithologique de la région Île-de-France) dans deux écoles et deux centres de loisirs. Reportage, un mercredi de décembre, à l'école Marcel-Cachin.

Les oiseaux expliqués aux enfants

« **Q**u'est-ce que je vous ai dit quand on observait les oiseaux ? » soupire Marine, l'animatrice du Corif. « On parle doucement », lui répondent en chœur les enfants. La cour de l'école Marcel-Cachin était investie par des ornithologues en herbe, en cette froide matinée du 11 décembre. Les enfants des centres de loisirs primaires Cachin et Karl-Marx s'essayaient aux jumelles pour scruter nids et oiseaux. Le but de la ma-

quette, boules de graisses : les enfants ont été familiarisés à diverses notions. Chaque groupe a reçu un livre du Corif « Débuter en ornithologie, les oiseaux d'Île-de-France » et un CD avec des chants d'oiseaux. Ce projet, financé par la ville via « Le Jardin de la Liberté », a connu un véritable succès. À la base, il n'était destiné qu'aux écoles. Mais face au plébiscite, l'intervention a été étendue et adaptée aux enfants des centres de loisirs du quartier des Bords-de-Seine. ■

Du CP au CM2
Pendant six séances, ce groupe, constitué d'élèves du CP au CM2, a découvert l'ornithologie, la science des oiseaux. Biodiversité, lecture de l'espace et reconstitution par ma-

P.H.

Les travaux de la première tranche de la plage des Fêtes ont débuté mi-novembre. Fin février, les Bezonnais découvriront le long de la rue Carasso un bel espace de loisirs et de détente, respectueux de l'environnement.

Plage des Fêtes : les Bords-de-Seine reverdissent

Le chantier devait démarrer en début d'année dernière mais la présence des Roms l'a décalé. Depuis le 13 novembre, la plage des Fêtes commence à sortir de terre le long de la rue Carasso.

Le 21 février, si tout se déroule sans anicroche, les Bezonnais disposeront d'un bel espace vert, avec une aire de pique-nique, une aire de jeux composée de deux structures (pour les 2/8 ans et 3/12 ans), ainsi qu'un terrain de pétanque. Dans un premier temps, il a fallu détruire le

transformateur EDF, déposer les anciens mâts d'éclairage, procéder à l'évacuation des déchets. Les ouvriers ont terminé le terrassement avant les vacances de Noël. En début d'année, ils entreront dans le vif du sujet. Le site sera équipé du mobilier urbain adéquat et bordé par une piste cyclable. Des plantations seront réalisées pour donner à ce poumon vert ses lettres de noblesse. L'enveloppe se chiffre à 960 920 € TTC à la charge de l'agglomération. ■

P.H.

Le parc Sacco-et-Vanzetti en pleine rénovation

Le chantier de rénovation du parc Sacco-et-Vanzetti avance. L'agglomération a entamé, depuis septembre, cinq mois de travaux pour transfigurer cet espace vert historique où s'est tenue la première Fête de l'Humanité. En ce début d'année, le mur extérieur situé rue Prudence va passer des 2,20 m actuels à 60 cm. Il sera surmonté d'une clôture à barreaux noirs. Le but est d'ouvrir le parc sur l'extérieur. Deux entrées ont déjà été créées (rue Prudence) et une des deux buttes végétales a été supprimée.

Le mur central a lui été mis en valeur par l'apposition d'une pergola autour de sa placette. Sinon, un éclaircissement des arbres, un nettoyage, des plantations, un engazonnement ont été réalisés et des allées de promenade créées. Le terrain de pétanque a été rénové et celui de basket agrandi avec un nouveau marquage au sol. Coût total : 335 000 €.



Réuni le 11 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le recours à la vidéo-protection. C'est un effort supplémentaire dans l'action de la ville. Destinée à confondre la délinquance, elle constitue un outil de plus au service de la tranquillité publique à Bezons. Elle complète un dispositif dans lequel le commissariat et ses effectifs de police nationale sont évidemment en première ligne. Ils sont les seuls à pouvoir lutter efficacement, notamment contre les dealers.

Avec la confirmation de leur maintien à Bezons par le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, lors de sa visite en novembre, elle conforte la mobilisation des citoyens contre les trafics et le travail mené par la ville et ses partenaires

Dossier du mois

en particulier au sein du comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et la mission Prévention sont également des éléments importants de la sécurité pour tous qui vous sont présentés dans ce premier dossier de l'année 2014.

Olivier Ruiz
Rédacteur en chef

■ Sécurité : un nouvel outil au service des Bezonnais ■



11



■ Les 29 caméras communales assureront la continuité avec celles de la RATP déjà installées.

De nouvelles caméras en Bords

Les caméras vidéo ne résoudront pas d'un flux d'images magiques tous les problèmes de sûreté de l'espace public rencontrés dans le quartier Bords-de-Seine. Mais, au regard du développement de celui-ci, cet outil est maintenant devenu complémentaire à la surveillance de l'espace public, au travail de la police comme à celui des services de secours et d'urgence.

Le conseil municipal du 11 décembre dernier a sollicité les subventions nécessaires à l'installation d'un système complet de surveillance vidéo comprenant 29 caméras. Sa mise en service est prévue dès l'année prochaine. Ce sont des agents communaux qui surveilleront les écrans – en liaison avec le commissariat qui pourra les vision-

ner à tout moment – les images n'étant conservées que durant quinze jours. Un comité d'éthique sera créé pour garantir la réalité de l'exercice des libertés publiques.

10 000 nouveaux salariés et 20 000 usagers supplémentaires fréquenteront bientôt le quartier Bords-de-Seine avec la mise en service des trois nouveaux immeubles d'activité, d'un hôtel et le rabattement d'une ligne de bus vers le tram. Cette nouvelle intensification des flux de personnes et de véhicules implique une adaptation des moyens de sécuriser l'espace public.

Mobilisation de tous

La mobilisation des habitants, des locataires, de la commune, des services de police et de la justice a permis

une régression des phénomènes de trafic d'ampleur régionale qui ont affecté le tranquillité du quartier. En régression, ils n'ont pas encore totalement disparu. La délinquance itinérante propre aux fortes concentrations humaines restera toujours à contrôler. Ainsi, grâce au travail des policiers, ce sont quelque 500 interpellations – dealers et consommateurs – liées au trafic du drogue qui ont été réalisées en 2013.

Dans le cadre de l'ANRU, c'est une étude commandée par la préfecture qui a conduit à l'installation de vidéo-protection. Sans aucun dogmatisme, la municipalité veut améliorer la sécurité en Bords-de-Seine. Les 29 caméras communales assureront une continuité vidéo avec celle assurée par la RATP, les entreprises et les commerces. Elles ne sont aux yeux du maire de Bezons qu'un outil parmi d'autres, et ne peuvent remplacer l'action de terrain de policiers bien formés.

Si elle peut améliorer le sentiment de sécurité sur l'espace public, la vidéo-protection a, entre autres inconvénients, un coût élevé. Il n'est ni souhaitable, ni envisageable de l'étendre à toute la

Où les caméras seront-elles ?

Le système de vidéo-protection approuvé par le conseil municipal ne concerne qu'une partie du territoire de la commune. Il s'agit globalement du périmètre ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) des Bords-de-Seine, prolongé au Nord jusqu'à la place de la Grâce-de-Dieu et le long de la rue Édouard-Vaillant. L'étude de faisabilité réalisée cette année projette le déploiement de 29 caméras. La protection vidéo de la base de loisirs est également prévue.



Les bailleurs sociaux de la ville, conscients de l'impact sur la vie de leurs locataires, se sont engagés à agir pour la sécurité. Exemple avec Logirep au Colombier qui a terminé des travaux de sécurisation début décembre, en collaboration avec les locataires, la ville et bien sûr les forces de police nationale.

Les partenaires de la ville jouent le jeu

s-de-Seine

ville. Ce qui est possible et efficace dans un quartier dense ne l'est pas forcément dans un quartier pavillonnaire. ■

D.L.

Un important investissement

La vidéo-protection en Bords-de-Seine représente un très important investissement de 818 000 € (HT). La ville après avoir obtenu une subvention du Conseil général, sollicite la participation de l'ANRU et de l'État au titre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance. Elle se tourne également vers l'entreprise Atos qui avait, en même temps qu'elle interpellait la commune, annoncé sa volonté de participer à la sécurisation dans l'espace public de ses milliers de salariés. Au moins la moitié de cet investissement restera à la charge de la commune. Il faudra y ajouter, chaque année, les frais de fonctionnement du système, soit 10 % du coût d'investissement.

En réponse au trafic de drogue qui s'y était installé depuis l'été 2012, le bailleur Logirep vient de finaliser la dernière phase de travaux de sécurisation de la résidence HLM du Colombier à Bezons. Le dispositif ainsi mis en place permet aux 127 locataires de retrouver aujourd'hui un cadre de vie normalisé et un quotidien apaisé. La présence de trafiquants dans la résidence HLM du Colombier « *tend à s'effacer et les locataires retrouvent un cadre de vie normal* », estime Logirep.

Ce dispositif de sécurisation est le fruit d'une réflexion entamée depuis plus d'un an, dès l'accélération du trafic, avec tous les partenaires : pouvoirs publics, forces de police et locataires. « *L'installation du trafic dans nos résidences invite à une réflexion plus large car nous constatons qu'il se déplace, notamment avec l'arrivée de nouveaux moyens de transport. Nous souhaitons apporter notre pierre (...) et prévoyons aussi de renforcer la formation de nos gardiens sur les questions de sécurité* », a déclaré Daniel Biard, président du comité exécutif du groupe Polylogis.

300 000 euros de travaux

Les travaux menés par Logirep au Colombier ont porté sur la sécurisation des parkings (contrôle d'accès pour piétons et remplacement des portes d'accès piétons et véhicules) ; la refonte des contrôles d'accès des halls d'entrée avec programmation spécifique ; la mise en place de visiophones dans les appartements ; le renforcement des éclairages dans les halls et parkings ; le réaménagement des locaux vide-ordures et encombrants ; le remplacement de 14 portes de Box et 41 impostes ; la mise en place d'un système de vidéo-protection (parkings, halls et courserie intérieure).

Le montant de ces travaux s'élève à 300 000 €. Parallèlement, le bailleur a renforcé le personnel de proximité sur le site avec la mise en place d'une co-surveillance assurée par un binôme de gardiens. Il estime que la mise en œuvre du Grand Paris doit conduire à réfléchir à des mesures de prévention sur des sites repérés comme « sensibles » du fait de leur desserte. ■

O.R.



Lors de la mobilisation au Colombier des locataires et citoyens bezonnais en mars 2013 contre les délinquants.



« Notre commissariat on l'aime ! »



Un travail de tout le monde

Le maintien du commissariat, acquis mais sur lequel il faut rester vigilant, permet de produire un effort avec tous les partenaires de la ville. Les bailleurs sociaux (voir page précédente), mais aussi les amicales de locataires et les autorités publiques. Grâce à leur mobilisation, les Bezonnais ont également interpellés les pouvoirs publics. « Une amélioration de 500 % de l'intervention de la police est à noter avec un travail de fond et une présence sur le terrain », rappelait lors du dernier conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), le procureur de la République du Val-d'Oise. Cette

C'est en substance ce que les Bezonnais ont été nombreux à dire en avril dernier. 500 personnes ont en effet répondu à l'appel de la ville pour sauver leur commissariat menacé de devenir une annexe de celui d'Argenteuil. Avec 45 policiers en moins à la clé. 2 500 personnes ont également signé la pétition qui devait être remise au préfet du Val-d'Oise avant que ce projet injuste ne soit reporté. Il y a deux ans déjà les habitants s'étaient manifestés pour réclamer le retour des 30 postes de policiers qui manquaient à la ville. 5 000 signatures avaient alors été recueillies. Et elle faisait suite aux mobilisations des années 80 qui ont permis d'obtenir les

locaux de l'actuel commissariat, inauguré en décembre 1992.

C'est qu'avec 28 000 habitants, de nombreux emplois et l'arrivée du tramway, la présence de la police nationale est indispensable à la sécurité des citoyens. La menace de réduction, sinon de fermeture, n'a finalement été levée que très récemment. Reportée « pour après les municipales » selon le représentant de l'État dans le département, c'est la venue du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls en novembre dernier, qui a éloigné l'injustice qui menaçait les Bezonnais. Venu dans le cadre de la lutte intense contre le trafic de drogue au Colombier, réclamée par les riverains, il a « promis » que le « commissariat avait vocation à rester ».

« Le devoir qu'à l'État d'assurer la tranquillité publique nous contraint à rétablir une situation acceptable »

instance locale avait également réunie les amicales dont celles du Colombier qui ajoutent un rôle très actif dans la mobilisation citoyenne, et le sous-préfet d'Argenteuil. Ce dernier avait assuré que la police continuerait son action dans le temps. « Le devoir qu'à l'État d'assurer la tranquillité publique nous contraint à rétablir une situation acceptable », avait-il conclu. ■

O.R.



Depuis novembre 2007, 12 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), verbalisent le stationnement illicite et sécurisent les abords des écoles et des manifestations. Primordial pour le vivre-ensemble.

Les ASVP garants d'un espace public bien partagé

Les binômes à l'uniforme bleu marine aux liserés blanc et rouge, siglé ASVP, sont aujourd'hui bien connus des Bezonnais. Les agents de surveillance de la voie publique, actifs depuis novembre 2007, sont 12 actuellement à sanctionner les infractions au stationnement dans les rues bezonnaises. Ce rôle s'est accru avec la mise en place de la zone bleue dans le périmètre de la station de tramway. L'arrivée des procès verbaux (PV) électroni-

ques en 2013 a changé leur travail dans la forme mais pas dans le fond. Leur action n'est pas que répressive : le dialogue est privilégié. Sauf pour des infractions de type stationnement illicite sur une place handicapée. Au 11 décembre, ils avaient dressé 7 814 PV depuis le début de l'année. Leur poste ne se cantonne pas uniquement au respect du stationnement. Les ASVP sont présents aux heures de sortie des écoles pour sécuriser les traversées

des rues. Une sécurisation bienvenue dans une ville au trafic automobile incessant, traversée par deux grands axes routiers. Les ASVP officient également lors de manifestations municipales et associatives sur la ville. En revanche, ils ne peuvent pas sanctionner des infractions de type non-respect d'un feu rouge ou une vitesse excessive. Un rôle dévolu à la Police nationale sur lequel la ville se refuse d'empiéter. ■

P.H.

Vidéo-protection : plus dissuasive qu'efficace

Deux rapports, l'un de la Cour des Comptes, l'autre du Sénat, relativisent l'efficacité de la vidéo-protection. Et si aucune étude d'impact n'a encore été réalisée, on sait que le taux d'élucidation de délits à mettre à l'actif de la vidéo atteint péniblement les 2 %. Et le rapport du Sénat conclut d'ailleurs « qu'une présence plus accrue de la police nationale sur le terrain s'avérerait plus efficace que le financement de la vidéo-protection ». Le recours à cet outil ne peut donc être que limité et complémentaire de l'action de forces de police en nombre suffisant sur le territoire. ■

Olivier Ruiz

Tranquillité vacances... et toute l'année

L'opération « Tranquillité vacances », organisée habituellement par la Police nationale pendant l'été, sera réactivée pour les congés scolaires de fin d'année, et même toute l'année en cas d'absence prolongée. Le principe est simple : vous signalez votre départ au commissariat (24, avenue Gabriel-Péri) et dans le cadre de leurs missions habituelles, les patrouilles assureront des passages fréquents devant votre domicile ou votre commerce. Prévenez au moins 48 heures à l'avance en vous munissant d'un justificatif de domicile.

Basée à la Maison de la citoyenneté, la mission prévention-sécurité, constitue une aide précieuse pour les Bezonnais. Éclairage sur un service dont le rôle varie entre ordre public et accès au droit.

Prévention et sécurité : un service consacré

La mission prévention-sécurité existe depuis 1992 à Bezons. La particularité du service ? Être adossé à l'accès au droit et à l'aide aux victimes. La localisation à la Maison de la citoyenneté suit cette logique. Elles sont deux à y travailler à plein temps : Wanda Rouault, en charge de l'accueil et du secrétariat, et Colette Cecchini, chargée de mission. Le duo est secondé par des intervenants extérieurs qui assurent des permanences : un juriste, un écrivain public, un chargé de médiation familiale, un conseiller d'insertion et de probation des services pénitentiaires. « L'objectif de la mission est de faire en sorte que les Bezonnais exercent mieux leurs droits et respectent leurs devoirs », souligne Colette Cecchini.

Un problème : une solution ou une orientation

Le quotidien est varié. La première tâche : recevoir et accompagner les habitants confrontés à un problème de tranquillité publique. Il peut s'agir d'un particulier, d'une entreprise, d'un bailleur, d'une école... « J'essaie de trouver une solution quand il y en a une, sinon, j'oriente », décrit Colette Cecchini. Souvent, la victime est démunie dans une épreuve qui pourrait son quotidien. Elle a du mal à comprendre que c'est à elle d'entreprendre les démarches. Il faut rassurer et expliquer. « La réglementation est parfois complexe. J'essaie d'être pédagogique. Les gens pensent que le maire dispose de tous les pouvoirs et peut tout résoudre. Or, ce n'est pas la cas. »

Autre rôle dévolu : un échange d'informations avec le commissariat de police sur des questions précises de sécurité publique. Le poste revêt aussi des attributions moins connues : organiser la sécurité sur des manifestations de la ville et d'associations, ainsi que la « prévention situationnelle » dans le programme de rénovation urbaine des Bords-de-Seine. « En d'autres termes, en amont d'une réalisation, il faut anticiper sur un risque de malveillance. » Principale actualité sur le sujet : les problèmes liés au trafic de stupéfiants dans le quartier du Colombier. ■

P.H.

Contact. Mission prévention-sécurité, Maison de la Citoyenneté - 42, rue Maurice-Berteaux. Tél. : 01 30 76 10 39.

À votre avis

Que pensez-vous de la présence d'un commissariat à Bezons ?

Daniel Herbaut, à Bezons depuis 23 ans

Avoir un commissariat dans notre ville est très important. La proximité est la seule vraie garantie durable d'interventions rapides. À la différence de mon installation à Bezons il y a 23 ans, la police ne répond plus à toutes les demandes. Je ne crois pas que les policiers d'aujourd'hui travaillent moins bien qu'avant. Mais les conditions ont changé. Ils sont moins nombreux. Avant, quand on appelait le commissariat, quelle que soit la raison, les policiers étaient là au plus en dix minutes. Ce n'est plus vrai. Pour moi, ça a changé quand on a commencé à parler de sentiment d'insécurité. Cette idée-là ne passe pas auprès des gens. Ils savent ce qu'ils vivent. Le commissariat à Bezons donne de la tranquillité d'esprit malgré tout.



Fadouï Bouchedda, à Bezons depuis 4 ans

Quand on a brisé la vitre de ma voiture, j'ai dû me rendre au commissariat. Les assureurs exigent un dépôt de plainte. Si j'avais été obligée d'aller à Argenteuil, ça aurait été plus compliqué pour moi. Bezons sans commissariat ce n'est pas réaliste. Il faut penser aux gens qui n'ont pas de véhicule ou qui sont âgés. Ce n'est pas le moment d'enlever le commissariat avec le tramway et la ville qui grandit. Avec le projet de centre commercial il y aura des difficultés à résoudre, c'est inévitable. Il faut les moyens de le faire sur place. C'est le hasard, mais j'habite à côté du commissariat et j'en suis contente. Je suis venue à Bezons chercher la tranquillité pour mes enfants. Avant j'habitais la ZUP à Argenteuil. Quand on n'a rien à se reprocher, c'est rassurant de sentir la police très proche. Bien sûr, les policiers aujourd'hui on les entend dans la ville avec leur sirène plus qu'on ne les voit. Mais c'est mieux que rien, c'est mieux que loin !



Marie-Paule Guerre, depuis 33 ans à Bezons

Je vais rendre visite à mon fils à l'étranger. Participant à l'opération tranquillité vacances, je pars l'esprit tranquille. Garder le commissariat à Bezons est évidemment très important. Et encore plus pour les personnes du 3^{ème} âge pour qui se déplacer peut être difficile. Personnellement, je fais tout à pied dans Bezons. Il y a une contradiction entre dire aux gens il faut moins utiliser votre voiture et penser à supprimer un équipement public aussi important que le commissariat. Imaginer une ville de 26 000 habitants et en plein développement sans commissariat me paraît impossible. Plusieurs milliers de salariés viennent travailler à River Ouest. Un commissariat n'est pas qu'un symbole. Il inspire confiance. Sans proximité, il n'y a plus de réelle disponibilité des policiers. Je me sens en sécurité à Bezons. Sans le commissariat je me sentirais moins tranquille.



Recueilli par Dominique Laurent

Agenda - Janvier/février

Janvier

Du 7 au 21

Exposition Nicéphore

- Vernissage

Vendredi 10 – 19 h

- Parole d'artistes

Mardi 14 – 19 h

Médiathèque Maupassant – p. 21

Samedis 11 et 18, dimanche 12

Retraités

Banquets des anciens – à partir de 12 h
Espace Aragon – p. 9 et 28

Lundi 13

Éco-citoyenneté

Collecte des sapins – p. 9



Mardi 14

Musique

Concert des ensembles de l'école
de musique et de danse – 20 h
Théâtre Paul-Eluard – p. 21

Vendredi 17

Spectacle

Éloge du Poil – 21 h
Théâtre Paul-Eluard – p. 22

Samedi 18

Sports

Stage taekwondo – à partir de 13 h 30
Gymnase Jean-Moulin – p. 24

Jeudi 23

Retraités

Visite du Panthéon – départ à 12 h 35
p. 28

Samedi 25

Lecture

Café-lecture – 10 h
Médiathèque Maupassant – p. 21

Samedi 25

Écriture

Atelier d'écriture – 16 h
Médiathèque Maupassant – p. 21

Samedi 25

Spectacle

Un jardin extraordinaire – 16 h 30
Théâtre Paul-Eluard – p. 22



Dimanche 26

Solidarité

Bourse aux livres – à partir de 9 h
Espace Aragon – p. 9



Mardi 28

Spectacle

Complètement toqué – 21 h
Théâtre Paul-Eluard – p. 22

Vendredi 31

Lecture

Op.24 – 21 h
Théâtre Paul-Eluard – p. 22

Février

Samedi 1^{er}

Association

Soirée Gospel de l'association Basic
Avec le groupe Palomenia
Église de Bezons – 20 h 30



La vie d'un quartier dépend souvent du dynamisme de ses habitants. Le Colombier a de la chance de disposer de nombreuses petites mains qui contribuent à l'égayer. Mireille Depari, la résidente de la rue Robert-Branchard, en fait partie. Rencontre avec une manuelle de génie.

Mireille Depari les mains en or du Colombier

Ces 300 sapins en carton décorés pour la parade de Noël, c'est elle. Le tableau et les pots calligraphiés du Gerموir, c'est toujours elle. Les cours de couture, c'était encore elle. Elle, c'est Mireille Depari, 72 ans, Bezonnaise depuis 32 ans, Bezonnaise du Colombier.

La native de Gennevilliers incarne le coup de main dans son quartier. Et cela depuis 2000, quand une voisine l'a invité à se joindre aux réunions de l'Accueil convivial.

Une association, une cuisine et des divins souvenirs, construits avec ses copines... et ses mains.

Reine des cosmétiques et des décorations

« Je n'ai pas de diplômes mais je ne suis pas bête pour autant. Je sais quand même lire, écrire et compter. Il faut des manuels dans la vie. » Sa vie profession-

nelle justement, cette courageuse l'a menée tambour battant avec ses deux « mimines ». Elle commence à travailler à 21 ans chez les parfums Schiaparelli, à Bois-Colombes, à un bras de Seine d'Argenteuil où elle habite avec son mari - aujourd'hui décédé - et leur fils. La jeune Mireille prépare la poudre dorée. Elle passe ses journées avec les formules, la peau rougie par les produits, avant de devenir remplisseuse. Son job lui plaît. Elle côtoie des futurs grands de la profession comme Paco Rabanne. Licenciée économique au bout de 18 ans de bons et loyaux services, elle est embauchée chez

Clarins, toujours dans la cosmétique. La remplisseuse voit la petite entreprise grandir et déménager. Elle est la seule de ses collègues de Bezons, où elle habite désormais, à avoir le permis de conduire et organise le covoiturage. Finalement à 57 ans, en 1998, elle est à nouveau licenciée. L'heure de la retraite sonne. Après la difficile épreuve d'un cancer du sein, elle entame sa seconde vie, dans son quartier. Mireille devient « Mimi, la reine des décorations », comme la baptisent Cricri et Éric, ses copains du Gerموir. Les chapeaux lors des prémices de la parade, la « panade » sa fameuse soupe picarde, Mimi laisse son empreinte. « *J'aime venir au centre social. À la retraite, on a vite fait de s'enquiquiner. Ici, je suis bien, les gens me connaissent.* » Entre ses activités, la télévision et ses trois petits-enfants, la « doyenne » au Gerموir ne s'ennuie pas.

« Arrangeante mais pas bête oui-oui »

Avec son imagination débordante, elle donne sans compter. « *Mimi, c'est la modestie, la gentillesse et la générosité*, confirme Annie Martin, du centre social. *Quand elle arrive, elle dit qu'elle n'a pas d'idées. Et finalement, on repart avec quantité de choses.* » Arrangeante mais pas bête oui-oui pour autant. « *C'est une crème mais elle est franche* » confirme Benoît Vincent, du centre social. Louis Bourgeois « alias Loulou », un des piliers du Gerموir, avec qui elle partage sa vie depuis 32 ans, abonde : « *Elle est serviable mais il ne faut pas trop l'embêter.* »

Aujourd'hui, Mireille a une canne, ses genoux la font souffrir mais ses mains n'ont pas perdu de leur dextérité. La preuve, ses amis recevront bientôt les cartes de vœux confectionnées... de ses mains. ■

Pierrick Hamon

Année 2013



Janvier : mobilisation des habitants du Colombier



Février : Présentation de l'Agenda 21



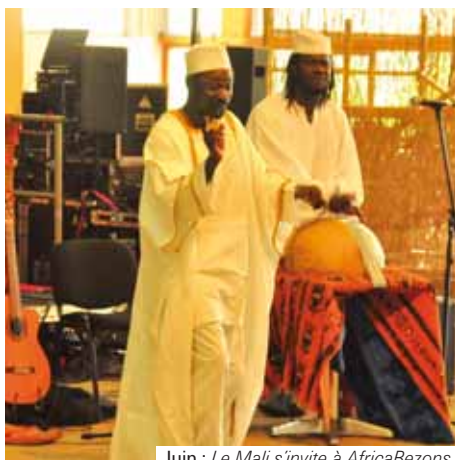
Mars : 2^e Ciné poème



Avril : Campagne « non à la fermeture du commissariat »



Mai : Ernest Pignon-Ernest, invité d'honneur de REVArts



Juin : Le Mali s'invite à AfricaBezons



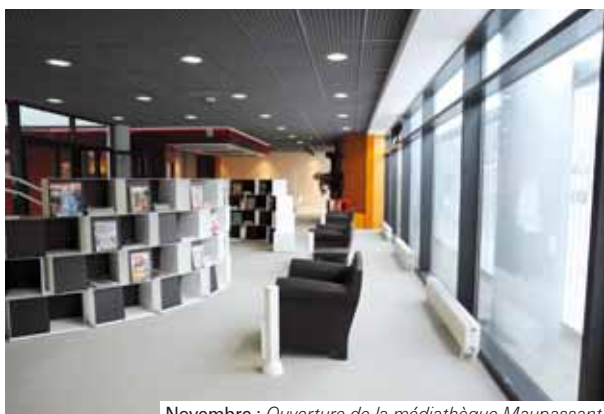
Juillet/août : 1, 2, 3 soleil sur la ville



Septembre : Foire de Bezons



Octobre : Inauguration de l'aire des gens du voyage



Novembre : Ouverture de la médiathèque Maupassant



Décembre : Parade de Noël



SAEC aménage votre espace « Nature »

**Création et entretien d'espaces verts
Dallages - Murets - Voirie
Installation d'arrosage automatique**

361, route de Conflans - 95220 HERBLAY
Tél. : 01 34 15 39 01 - Fax : 01 34 15 49 51
Ligne directe : 01 34 15 59 99
Mail : saec.herblay@wanadoo.fr - Site : paysagiste-saec.com



Votre partenaire pour la gestion globale de vos équipements électriques

Ineo ISI, filiale de Cofely Ineo, Groupe GDF SUEZ, développe pour vous des solutions innovantes dans les secteurs de l'industrie, des services et des infrastructures, sur toute l'île de France.



Industrie

Installation électrique, automatisme, instrumentation, contrôle commande, robotisation, maintenance industrielle et protection des sites.



Services

Maintenance électrique, maintenance multi-technique et télésurveillance de bâtiments publics, tertiaires et industriels.



Infrastructures

Conception, construction et exploitation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore.

cofelyineo-gdfsuez.com

Votre Agence locale **Ineo ISI**
Agence d'Argenteuil
17 boulevard de la Résistance
95100 Argenteuil

COFELY INEO
GDF SUEZ

En juin 2012, Cofely est devenue la marque phare de l'ensemble des activités de GDF SUEZ Energie Services. Cofely Ineo est désormais la nouvelle marque d'Ineo et de ses filiales.



- Plomberie • Couverture
- Chauffage



☎ 01 48 26 51 39

Fax : 01 48 26 66 42

30, RUE CAMELINAT - 93380 PIERREFITTE

Email : ringenbach93@gmail.com

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

**BEZONS
INFOS**

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres

médias
& PUBLICITÉ

Contactez dès à présent
Jérôme PIRON au 06 78 47 07 55
jpiron@groupe medias.com

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires

Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupe medias.com



La médiathèque a acquis, un logiciel qui permet de s'autoformer à divers outils numériques.

Numérique : formez-vous tout seuls à la médiathèque



Vous aimeriez maîtriser un logiciel, un réseau social ou un outil de traitement de texte, mais le prix de la formation est trop élevé pour vos finances. Pas de panique : depuis le 6 novembre, la solution s'appelle médiathèque Maupassant. Rendez-vous à l'espace numérique au premier étage, avec votre carte d'abonné. L'agent présent vous donne un identifiant et un mot de passe. Vous pouvez alors gratuitement avoir accès à Vodéclic, une plateforme d'autoformation numérique et bureautique.

Des courts modules vidéos

« À travers des modules vidéos de 5 minutes, vous pouvez-être initié à plus d'une centaine d'outils informatiques », glisse Mélanie Lemogne, la référente multimédia de la médiathèque. La palette est large : des logiciels graphiques (Photoshop, In Design, Illustrator...), des réseaux sociaux (Twitter, Facebook...), des navigateurs Internet (Mozilla, Safari...), des logiciels de traitement de texte (Word...). « Vous avez en plus l'avantage d'avoir les différentes versions », complète Nathalie Boutron, la responsable de la section adultes. Chacun peut venir autant et aussi longtemps qu'il le souhaite. La seule contrainte : l'accès est limité à trois personnes en simultané. Les participants à l'animation « Cliquez sur place » le mois dernier ont eu un bel aperçu de l'efficacité de la méthode. « Les utilisateurs bénéficient d'outils d'évaluation à travers des QCM. Ils peuvent même obtenir un diplôme, à l'issue, au format PDF », précise Mélanie Lemogne. Aux abonnés d'en profiter. « Nous avons acheté Vodéclic pour un an. Nous renouvelerons l'abonnement en fonction du succès », annonce Anne-Sophie Kunkel, la directrice de la médiathèque. ■

Pierrick Hamon

Un mois « photo » à la médiathèque

Du 7 au 21 janvier
Exposition Nicéphore
Vernissage le vendredi 10 janvier, à 19 h
« Parole d'artistes », le mardi 14 janvier, à 19 h

Samedi 18 janvier
Lectures à voix haute
À 16 h, choix de textes inspirés de l'exposition Nicéphore

Samedi 25 janvier
Café-lecture « Regardez voir la photographie à la médiathèque Maupassant »
À 10 h, accès gratuit, sans réservation.

Atelier d'écriture sur les photos de l'association Nicéphore
À 16 h, accès gratuit, sans réservation.

EMD : Jouons ensemble

Pour fêter ce début d'année, les élèves et les professeurs, sont heureux de vous inviter au concert des ensembles de l'École de musique et de danse. Les musiciens se produiront au TPE, le mardi 14 janvier, à 20 h. Il permettra de petites, moyennes et grandes formations d'élèves de restituer des œuvres et/ou extraits d'œuvres travaillées depuis la rentrée. Sur la scène, se succéderont les ensembles de flûtes de la classe de Christine Prod'Homme et de guitares des classes de Grégory Morello et Isabel Etinger, la classe d'accordéon de Martine

Vove, avec l'aimable collaboration de l'ensemble « les Triolets » ainsi que l'orchestre des élèves de l'EMD dirigé par Henri Alécian. Ce concert sera l'occasion pour tous, de se faire connaître un peu plus auprès du public et pour celui-ci de voir les progrès accomplis, aussi bien par les jeunes élèves que par les plus anciens.

Concert des ensembles de l'école de musique et de danse
Mardi 14 janvier à 20 h
au TPE

Le jeu du mois de la ludothèque

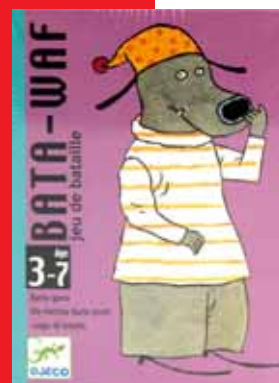
Dans la lignée du « livre du mois », nous faisons évoluer la rubrique à l'image des usages de la médiathèque Maupassant. L'équipe vous conseillera toujours de la lecture mais aussi de la musique, des films, des œuvres d'art. Pour débiter l'année, la ludothèque est à l'honneur.

« Batawaf », un chenil en 36 cartes par Djeco et Éric Hélot.

Jour de pluie, après-midi maussade. Le papa a épuisé la collection de livres pour son petit de plus de trois ans, la maman commence à regarder d'un bon œil le lecteur DVD avec sa collection de films où s'épuisent des princesses dans l'attente de princes charmants. Et le petit prince, me direz-vous, que veut-il ? Il ne tardera pas à vous inviter à un jeu de bataille adapté à son âge et qui comble du bonheur saura amuser les parents, les grands frères et autres cousines qui crieront en chœur : « Batawaf ».

Comment jouer ? Tout d'abord, distribuer les cartes, faces cachées, puis retourner la première carte au même instant et voir qui a le plus grand chien : vous avez tout un chenil à votre disposition et pour faciliter la partie, les chiens sont sous des toises numérotées comme les suspects au poste. Quand la chance est des deux côtés, il faut s'exclamer d'un « Batawaf » tonitruant, en poser une suivante non retournée puis une autre face découverte. Le gagnant est celui qui obtient le plus grand nombre de cartes. Pas de réel perdant dans l'histoire, à vous de ne pas vous appesantir sur la partie terminée et en redémarrer une très vite. Fort à parier que le gagnant changera à la partie suivante. Palier vers des jeux de batailles classiques, le « Batawaf » est un jeu de cartes au graphisme adapté, à la règle simple comme bonjour et qui saura ravir les enfants de plus de 3 ans. Le jeu a été dessiné par Éric Hélot, dont le trait est un ravissement. Le chien qui tire la langue a beaucoup de succès ! Et puis au fond, pas besoin de pluie pour vous enchanter à jouer ensemble... ■

Arnaut



Le mois de janvier est particulièrement danse au théâtre Paul-Eluard. Après « Umwelt » et « Les Âmes nocturnes » (voir numéro de décembre), la scène nationale de danse contemporaine vous emmène dans des univers variés, du cirque moderne à Trenet en passant par la cuisine et le flamenco. Et tout ça fait bon ménage, profitez-en !

Janvier au chaud avec le TPE

Photo : François Verhét



Un jardin extraordinaire. Jacques Haurogné chante Trenet

la fermière. Mélangez les sons doux et poignants des violes de gambe, flûtes à bec et luths. Faites mijoter le tout et vous obtiendrez la recette de ce spectacle au répertoire baroque et gourmand. Dans cette marmite musicale, vous pourrez goûter aux délicieux arômes de Marc-Antoine Charpentier, Jean-Philippe Rameau, Jean-Baptiste Lully... Mixture sucrée salée de textes anciens et contemporains, les musiciens partagent ce festin musical et gustatif avec un membre de l'Académie Culinaire de France. Un bon conseil, pensez à réserver votre table. Ce soir, vous êtes notre hôte privilégié. Bon appétit !

Complètement toqué

Jay Bernfeld / Véronique Samakh,

Ensemble Fuoco E Cenere

Mardi 28 janvier à 21 h

Une femme à barbe dites-vous ? Jeanne Mordoj est le genre de phénomène de scène qui n'a pas froid aux yeux et... au menton. Elle vous embarque dans un spectacle bien givré comme il faut. Tour à tour contorsionniste, marionnettiste, danseuse, jongleuse de coquillages, clown d'un nouveau genre et incroyable ventriloque, elle donne vie à de fulgurantes scènes d'humanité. En cette période consensuelle, elle prend à rebrousse-poil des thèmes universels qui forcément nous bousculent, avec ce zest d'humour et de poésie infime qui la caractérise. Culotté et piquant !

Éloge du Poil

Jeanne Mordoj, Cie Bal

Vendredi 17 janvier à 21 h

Pour fêter, en 2013, les 100 ans de la naissance de Charles Trenet, Jacques Haurogné crée à la rentrée un spectacle autour du « fou chantant ». Appelé le « caméléon surdoué » par Charles Trenet, celui qui n'a pas volé son surnom, a parcouru depuis ses débuts tous les mondes artistiques, avec autant de curiosité et de fraîcheur. À n'en pas douter nous sommes convaincus que ce spectacle sera l'évènement qui marquera l'année du centenaire de la naissance de Charles Trenet.

Un jardin extraordinaire

Jacques Haurogné chante Trenet

Samedi 25 janvier à 16 h 30

À vos papilles... Mettez ensemble le Roi de la fête et un Chef étoilé aux doigts d'or. Épicez cette mixture avec la voix fraîche et délicate de Margoton,

Ténor d'un flamenco à la fois ancré dans la tradition et totalement novateur, Andrés Marín dépoussière la discipline avec un charisme inégalé. Tombé dans une chaussure de flamenco dès sa naissance, il griffe l'espace de lignes fines et aériennes combinées à une frappe de talons précise et affirmée. Surnommé le « Picasso del baile », il risque bien de faire monter en vous une escalade de frissons... Dans Op.24, le chorégraphe a souhaité faire un clin d'œil à l'année 1924, symbole d'ouverture et d'innovation pour le flamenco.

Op.24

Andrés Marín,

Cie Andrés Marín-Flamenco Abierto

Vendredi 31 janvier 21 h

O.R.

TPE : « Travelling sur l'inauguration »

Salle comble, spectateurs de tous âges, ce vendredi 13 décembre, illustre ce que représente le théâtre Paul-Eluard à Bezons : un service public essentiel, lieu d'échanges et de convivialité. Pour fêter sa réouverture, le théâtre proposait un spectacle de haut vol avec « Travelling » interprété par la compagnie argentine de cirque contemporain « La Arena ».

« Une métamorphose qui, réalisée avec des matériaux répondant à des exigences esthétiques et environnementales, en fait un édifice remarquable et remarqué », a fait observer Dominique Lesparre, le maire, dans son discours de bienvenue. « Elles ne sont pas très nombreuses les collectivités de l'importance de la nôtre à disposer d'un équipement de cette nature ».

Des mots qui ont pris tout leur sens au regard

des petits et grands présents ce soir-là. Aux côtés des plus jeunes déjà venus avec leur classe, des curieux, des abonnés, des amateurs de cirque contemporain... Un parterre de spectateurs tout public qui a salué, par une salve d'applaudissements, la prestation époustouflante des artistes. Tous en sont ressortis, complètement enthousiasmés, mus par une énergie commune.

Catherine Haegeman



Jeunes diplômés

Formule renouvelée pour la soirée des jeunes diplômés le 3 décembre dernier au TPE. Environ 200 jeunes qui ont obtenu un diplôme scolaire, quel qu'en soit le niveau, ont profité d'une soirée « rires » avec Candide et Wahid du Jamel Comedy Club. Et à en juger par les réactions de la salle, ils ont apprécié !





Lors du forum insertion emploi le 3 décembre dernier.

Douze jeunes ont participé à des ateliers d'accompagnement vers l'emploi. Le groupe s'est présenté au forum de l'insertion professionnelle, le 3 décembre. Certains y ont passé des entretiens. Récit d'une belle action, menée en partenariat par plusieurs services de la ville.

Douze jeunes sur le chemin de l'emploi

Ils voulaient « du concret ». Ils en ont eu. Ils, ce sont ces douze jeunes, en majorité originaires du Val, entre 16 et 25 ans, avec un projet professionnel en tête et à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Le groupe a pris part pendant trois semaines à quatre ateliers d'accompagnement vers l'emploi, animés par Frédérique Dimanche, d'ASC Formation. Un objectif : trouver cet emploi ou cette formation. Un moyen : le forum « Un projet, des chantiers, des métiers » le 3 décembre, à l'espace Aragon, pour y déposer son CV voire passer des entretiens. L'initiative, pilotée en partenariat par la mission Politique de la ville, le Point information jeunesse (PIJ), la Maison des projets ANRU, la Mission locale et l'association Berges, s'est révélée fructueuse, tant par l'investissement dans les ateliers que par les débouchés pour certains.

« Ils ont fait preuve de solidarité et d'abnégation. Nous attendons les réponses aux entretiens pour beaucoup. Quel que soit le résultat, nous allons les suivre encore pendant six mois. »

bien travaillé, quatre séances durant, sur : « se connaître pour se faire reconnaître », « préparer un entretien d'embauche qui ne laissera pas indifférent un employeur », « prendre conscience de ses compétences et savoir en parler » et « comprendre l'image que l'on renvoie et savoir s'en servir... » Plusieurs images restent. Comme cette journée à la Maison d'hôtes avec l'intervention d'une coiffeuse. Les jeunes ont joué le jeu et leur attitude le jour du forum a reflété toute leur implication. « Ils ont fait preuve de solidarité et d'abnégation. Nous attendons les réponses aux entretiens pour beaucoup. Quel que soit le résultat, nous allons les suivre encore pendant six mois », explique Karine Perréard, agent de développement local au Val. Deux d'entre eux ont déjà commencé un contrat à la ville. D'autres trouveront peut-être un job ou une formation d'ici là. Un cinquième atelier est prévu en janvier pour faire le point sur les candidatures. L'action a d'ores et déjà permis de (re)mettre ces jeunes sur le chemin de l'emploi. ■

P.H.

Suivis encore pendant six mois

Les stagiaires ont, au départ, été contactés par le PIJ, la Mission locale et la mission Politique de la ville. La réunion d'information au PIJ a fait le plein. La mobilisation s'est poursuivie lors des ateliers. Les heureux élus ont

En bref

Taekwondo : le grand-maître au stage du 18 janvier

Le Taekwon-Mudo Bezons invite le grand-maître Kim Jong-Wan à son stage technique, le samedi 18 janvier, au gymnase Jean-Moulin. Cet expert coréen, établi à Rouen en Normandie, est 9^e dan de taekwondo, directeur technique fédéral, arbitre, juge et instructeur mondial. Ils seront près de 85 stagiaires du Taekwon-Mudo et d'autres clubs d'Île-de-France à venir bénéficier des conseils de cette pointure. L'après-midi s'organisera en deux parties : les enfants-ados, de 13 h 30 à 15 h, puis les ados-adultes, de 15 h 30 à 17 h 30.

Projet handicap : l'USOB tennis primée

La Fédération française de tennis a décerné à la section tennis de l'USOB un prix pour son projet de tennis adapté mené avec l'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés) d'Argenteuil. La cérémonie s'est déroulée le 14 décembre, à Cergy, au siège de la Ligue de tennis du Val-d'Oise.

Canoë-kayak : la jeunesse se distingue

Lors du Combiné de l'Avenir, à Corbeil-Essonnes (91), le 2 décembre, les jeunes de l'USOB canoë-kayak ont remporté six médailles : l'or pour Marvin et Amandine, l'argent pour Kassendra, Leina, Yanis et Alexane. En coupe jeunes, Chloé termine 2^e en slalom et Lucie 3^e en descente.

Service jeunesse : soyez à l'affût !

Les animations du service municipal de la jeunesse (SMJ), le samedi après-midi, reprennent en 2014. Rendez-vous sur www.ville-bezons.fr et à l'espace Jeunes pour connaître le programme. À noter qu'il reste des places pour le cours de hip-hop, le mercredi, de 14 h à 17 h.

Renseignements. SMJ, espace Jeunes - 39, rue Villeneuve. Tél. : 01 78 70 72 10.

La section pétanque de l'USOB s'est clairsemée mais continue son bonhomme de chemin, grâce à ses fidèles. Les petits nouveaux sont attendus pour des parties endiablées au stade Delaune.

Les boulistes font de la résistance

Saviez-vous que la pétanque vient du provençal « pè tancas » qui se traduit par « pieds plantés » ? Si vous adhérez à la section de l'USOB, vous apprendrez plein d'autres subtilités de ce sport - car oui c'en est un - le plus démocratisé en France. Vous saurez qu'il faut lancer le « bouchon », alias le cochonnet, entre 6 et 10 mètres, ou qu'une partie se joue en 13 points, en triplette avec deux boules chacun et en doublette avec trois boules chacun.

Vingt irréductibles continuent à tirer et pointer au stade Delaune, devant leur local ou sur le terrain de schiste rouge, tous les jours, de 16 h à 20 h, sauf le dimanche (hors compétition) ou quand les conditions climatiques sont trop rudes.

La plupart des licenciés ont dépassé la barre de la soixantaine. Ils n'ont pas perdu leur adresse pour autant. La passion demeure.

L'ambiance est détendue mais ne comparez pas pour autant les licenciés aux amateurs qui jouent dans les parcs. La section est affiliée à la FSGT.

Un qualificatif à Bezons les 11 et 12 janvier

« *Tout le monde est le bienvenu à partir de 18 ans* », invite Guy Dallois, le président, qui regrette l'époque du début des années 90 où le club comptait plus de 130 adhérents.

Pour un premier essai, on peut se faire prêter le « matériel ». Après, il faut investir. Car ici, chacun amène son jeu de boules. Les curieux peuvent d'ores et déjà venir assister « à domicile », les 11 et 12 janvier, aux qualificatifs seniors pour le championnat départemental, en triplette et doublette.

Le bureau : Guy Dallois (président), Roger



Oren (vice-président), Christian Battiston (secrétaire), Daniel Kérucoré (trésorier) et Marcel Lautrou (trésorier adjoint). ■

Pierrick Hamon

Pratique.

Coût de la licence : 50 €.

Inscription auprès de l'USOB, maison Nelson-Mandela, 44, rue Francis-de-Pressensé. Tél. : 01 30 76 10 19.

Le gymnase au pied de la cité Roger-Masson a subi un grand lifting, pour le plus grand plaisir de ses utilisateurs.

Le Coubertin « nouveau » est arrivé

« *L'important, c'est de participer* » décrétait le baron Pierre de Coubertin à propos des Jeux olympiques au début du XX^e siècle. Encore plus dans un gymnase à votre nom, aux normes, et lumineux serait-on tenté de lui répondre à Bezons en 2013. Depuis mi-septembre, les sportifs bénéficient d'un joli équipement rénové, impasse Roger-Masson. L'inauguration a eu lieu le 27 novembre. Une belle manière de fêter les 25 ans d'une salle mythique.

Les heureux bénéficiaires de ces travaux sont les basketteurs de l'USOB, les footballeurs d'Anima'sport, de River Plate futsal et de Culture et sport, ainsi que les collégiens d'Henri-Wallon et les pensionnaires de l'hôpital de jour.

Seul le terrain n'a pas subi de modification. Tout l'éclairage, la production sanitaire d'eau chaude et l'isolation ont été refaits. La cou-

verture et le bardage extérieurs, gris anthracite et mauve, ont de l'allure. L'isolation thermique a été renforcée sur une structure bois conservée.

L'entrée en avancée a été démolie. Une extension nouvelle avec toiture végétalisée a été construite pour accueillir de nouveaux locaux de rangement du matériel et un sas d'entrée. Mais aussi un bureau avec douche et WC pour le gardien et des sanitaires publics dont un aux normes handicapés. Elle est bordée à l'extérieur par un passage couvert.

Les vestiaires, les sanitaires et le local pour les arbitres ont aussi eu droit à un coup de neuf. Le chantier a coûté 1,377 million € à la ville qui a perçu une subvention de 802 675 € du conseil général dans le cadre de son contrat départemental. ■

P.H.



À votre service

► Numéros utiles de la mairie

Standard : 01 34 26 50 00
 Action sociale : 01 34 26 50 10
 Service population : 01 34 26 50 01
 Elections : 01 34 26 50 09
 Communication : 01 34 26 50 64
 Services techniques : 01 34 26 50 08
 Direction enfance-écoles :
 01 39 61 86 24
 Centre de loisirs primaire Louise
 Michel :
 06 24 98 04 75
 Petite enfance : 01 39 47 96 45
 Crèche collective Pinocchio :
 01 78 70 72 18
 Crèche familiale l'Ombrelle :
 01 30 76 72 37
 Crèche familiale du Colombier :
 01 78 70 70 21
 Crèche familiale des Sycomores :
 01 39 81 53 90
 Halte-garderie : 01 78 70 70 22
 Médiathèque Maupassant :
 01 39 47 11 12
 Ecole de musique et de danse :
 01 30 76 25 09
 Théâtre Paul-Eluard : 01 34 10 20 20
 Ecrans Eluard : 01 34 10 20 60
 Espace jeunes : 01 78 70 72 10
 Maison de la citoyenneté :
 01 30 76 10 39
 Centre social Robert-Doisneau :
 01 30 76 61 16
 Centre social du Colombier :
 01 39 47 13 30
 Centre social du Val-Notre-Dame :
 01 30 25 55 53
 Service retraités : 01 30 76 72 39
 Centre de santé : 01 30 76 97 13
 P.M.I. : 01 30 76 83 30
 Service des sports : 01 30 76 21 66



Pharmacie de garde

Pour des raisons indépendantes de la volonté des pharmacies bezonnaises et du magazine municipal, Bezons infos est toujours dans l'impossibilité de publier les adresses des pharmacies de garde les dimanches et jours fériés.
 En cas de besoin, contactez le commissariat. Tél : 01 39 96 53 50.



Santé

Après les agapes de Noël et du jour de l'an, voici venu le temps de nous régaler de la galette des rois...

De la galette... oui mais pas trop

Mais connaissez-vous l'histoire de cette divine pâtisserie. Les avis divergent quant à cette tradition et deux grandes théories circulent : à l'origine, l'Épiphanie (célébrée le 6 janvier) honore les rois mages (Melchior, Balthazar et Gaspard) venus apporter leurs dons pour l'enfant de Marie. Pour les autres, il s'agirait d'une fête païenne car autrefois, les Romains fêtaient les Saturnales, fêtes du solstice d'hiver, qui consistaient à désigner le roi ou la reine d'un jour, au moyen d'une fève blanche ou noire cachée dans une galette.

Vers le XIII^e siècle, la fève (légumineuse) fit place à une pièce d'argent ou d'or et au fil du temps fut remplacée par de petits objets. Une part en plus était coupée pour le premier pauvre qui entrerait dans la maison...

Nombre d'anecdotes circulent au sujet de ce gâteau des rois : Louis XIV enfant se serait exclamé « *je serai deux fois roi* », espérant obtenir la part contenant la fève. Louis III, duc de Bourbon, offrait à des enfants pauvres une part de galette contenant la fève, les couronnait, les revêtait d'habits royaux, leur offrait de l'argent et les envoyait à l'école, rappelle la Confédération nationale de la pâtisserie.

En 1717, la galette fut à l'origine d'une querelle célèbre entre pâtisseries et boulangers, afin de savoir à qui devait

revenir le commerce de la galette. Pendant la révolution, bien entendu, elle fut déclarée « anti-civique » sauf à la condition d'avoir la forme d'un bonnet phrygien... Enfin, pour la petite histoire, tous les ans lors de la traditionnelle réception à l'Élysée, une énorme galette (1,20 m de diamètre pour 150 personnes) est fabriquée pour le président de la République française et ses invités. Mais cette galette ne contient aucune fève car « *on ne saurait désigner un roi au sein de la présidence de la République* » !

Une pâtisserie très calorique...

Attention, cette pâtisserie est très calorique, et la tradition du « *celui qui trouve la fève en rapporte une autre* » pourrait devenir catastrophique. En effet, généralement fabriquée de pâte feuilletée et de frangipane, c'est un gâteau à la fois très gras et très sucré. Ainsi une portion de 100 grammes peut « peser » entre 430 et 500 calories en fonction du mode de fabrication. Si chaque région de France a sa recette du « gâteau des rois », c'est donc toujours avec modération qu'il faudra la déguster. N'oublions pas qu'elle suit de peu les repas de fêtes, et que glucides (sucres lents et rapides) et lipides (matières grasses) sont déjà bien souvent en excès dans nos assiettes pendant cette période... ■

Magali Trigance

Service Prévention Santé

Ce mois-ci, « Bezons Infos » est allé à la rencontre de Gabriel, un petit bonhomme de 22 mois, aussi espiègle qu'intrépide et de sa maman, qui a récemment fondé l'association Sourire 21.

Dans une société comme la nôtre où le handicap et la différence font peur, Katia et Gabriel témoignent d'une autre vision du monde, qui exclut la « normalité ».

Sourire à la vie et à la trisomie

Il y a 22 mois, Katia Lopez donnait naissance à son septième enfant, Gabriel. Ce n'est que cinq mois plus tard que le pédiatre lui apprend que Gabriel est atteint de trisomie 21. « L'annonce est difficile, brutale » confie Katia, « nous avons été dirigés au CAMSP d'Argenteuil (Centre d'action médico-sociale précoce) où des professionnels de santé ont organisé un suivi personnalisé pour Gabriel ». Pourtant, cet accompagnement n'a pas suffi à rassurer la famille : « c'est d'un soutien affectif et humain dont nous avons besoin ». Après avoir passé des heures à naviguer sur la toile, le verdict est tombé : aucune association dédiée à la trisomie n'est enregistrée dans le Val-d'Oise. C'est ainsi qu'au mois d'octobre 2013, aidée

par des amis et soutenue par la ville, Katia a créé l'association Sourire 21.

Des gens comme les autres

Le but de cette association est avant tout de soutenir et de réconforter les familles, de les guider vers le chemin de l'acceptation du handicap, par les rencontres et l'échange d'expériences entre parents. De plus, pour Katia, il est important de changer de regard sur la trisomie : « on juge trop souvent le handicap avant la personne », or il s'agirait, selon elle, d'accepter que les trisomiques soient « des gens comme les autres ».

En novembre, l'association a réuni des parents autour d'un premier goûter et compte depuis lors 19 adhérents. Katia souhaiterait

à l'avenir organiser des ateliers de motricité fine pour les enfants et des groupes de parole ouverts à tous ceux que la question de la trisomie intéresse. Leur prochain RDV, un atelier Épiphanie au mois de janvier. ■

C.S.

Pour plus d'informations, contactez Katia Lopez :

8, allée Claude-Monet

apt 111 - 95870 Bezons

Tél. : 06 51 32 51 95 (de 9 h à 20 h)

www.facebook.com/sourire21

Pour faire un don à l'association, rendez-vous sur la page www.lepotcommun.fr/pot/BRst5FJT ou adressez un chèque à l'adresse indiquée.

Info

► Logement :

peut-on accrocher des objets à ses fenêtres ?

Vous pouvez accrocher ce que vous voulez à vos fenêtres ou sur votre balcon, à condition que ni le règlement de copropriété (si vous vivez en appartement), ni un arrêté municipal ne s'y oppose.

Vous êtes toutefois responsable des dégâts causés par ces biens s'ils sont mal fixés. Si un objet installé à vos fenêtres ou sur votre balcon tombe et blesse quelqu'un ou lui cause un dommage matériel, votre responsabilité civile peut être mise en cause par cette personne. Il convient de veiller à ce que les objets que vous accrochez à vos fenêtres soient fixés et non simplement posés.

En principe, vous êtes couvert pour ce genre de dommages dans le cadre d'une assurance responsabilité civile, notamment avec une assurance habitation.

pratique

Conseil pratique

Les tarifs sociaux permettent aux bénéficiaires de réduire leurs factures d'électricité, de gaz et de téléphone. Le danger : prendre le formulaire pour de la publicité et le jeter à la poubelle.

Tarifs sociaux : ne passez pas au travers

Le Tarif de première nécessité (TPN – électricité) est une aide concernant 1,2 million de foyers en France. Le Tarif spécial de solidarité (TSS – gaz) est, lui, perçu par 500 000 foyers. Sans oublier le Tarif social de France telecom. Or, seulement la moitié des potentiels bénéficiaires profitent des tarifs sociaux. La raison ? Un formulaire confondu avec de la pub qui termine à la poubelle.

Comment savoir que vous êtes éligibles aux tarifs sociaux ? Depuis 2012, les critères pour bénéficiaire du TPN et du TSS sont liés à l'obtention de l'aide complémentaire santé (ACS), délivrée en fonction d'un barème de ressources, par la Sécurité sociale. Cette dernière communique

les coordonnées des bénéficiaires de l'ACS afin que ces derniers reçoivent les formulaires à remplir et à renvoyer. Pour toute question, il existe des numéros verts (TSS : 0800 333 124, TPN : 0800 333 123).

Quant au tarif social France telecom, les critères d'éligibilité sont un peu différents. Ici, le formulaire est envoyé par la Caf. À noter que les bénéficiaires de la Couverture mutuelle universelle complémentaire (CMUc) sont également éligibles aux tarifs sociaux. ■

P.H.

Pour tous renseignements, le CCAS (rue de la Mairie, tél. : 01 34 26 50 10) reste à disposition.

État civil

► Naissances

Jusqu'au 23 novembre 2013

Bienvenue aux nouveaux Bezonnais, félicitations aux parents de :

■ Ramy Mohamed Hassan ■ Filip-Amador Stancu, Talia Fleury ■ Maëlyn Garime ■ Chemsy Bedira ■ Mohamed Lakchiri ■ Adam Liateni ■ Issam Bouloussa ■ Lise Ramarquès ■ Samuel Robin ■ Dleehan Meslien Boriel ■ William Braz ■ Wassim et Zakaria Kechad ■ Mélina Boudiaf ■ Noham Nourine ■ Enzo Ziani ■ Patricia Plevan ■ Kélyann Bellemain ■ Ounayssa Douzi ■ Aliya Belkhir ■ Nour Haddad ■ Tatiana Pereira Da Rocha ■ Aïcha Benhalima ■ Mathéo Da Cruz ■ Lucie Louiscius ■ Nathan Mouthé Noupoué ■ Madou Léost Paqué ■ Lamia Akharaz ■ Simane Azougagh ■ Amy Diabira ■ Emna Hosni ■ Ambrine Ouhoud Delta ■ Louna Poutcheu Chadjuï ■ Imrane Boudart.

► Décès

Jusqu'au 4 décembre 2013

Ils nous ont quittés. La ville présente ses condoléances aux familles de :

Fernando Oliveira E Silva, Claude Dey, René Joly, Jeannine Simon, Emilia Costa veuve Dominiques Lopes, Claude Gayou, Jeanne Tsoutsos épouse Le Joseph, Cindy Augere, Manuel Da Silva Afonso, Marc Poulain, Georges Maupin, Nicollette Georgalla veuve Roze, Yvette Mercier épouse Tellier, Adolfo Mengarda, Djamila Hadj-Mohammed.



Retraités

Activités du 11 au 28 janvier 2014

« La mémoire des grands hommes »

Panthéon – Paris V

La visite guidée de la crypte vous conduira à la rencontre des 75 illustres personnalités entrées au Panthéon entre la Révolution et la V^e République. Parmi elles, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo, André Malraux ou Pierre et Marie Curie. C'est en hommage à ces grands hommes et femmes qu'une douzaine de grands peintres a contribué à la décoration intérieure du lieu, dont l'architecture est très inspirée de l'art antique grec. Vous ne manquerez pas d'aller admirer le fameux pendule de Foucault, daté de 1851, qui prouve la rotation de la terre. L'accès au dôme du Panthéon vous offrira, pour finir la visite, une magnifique vue panoramique sur la ville des Lumières.

Jeudi 23 janvier, départ de Bezons après ramassage à 12 h 35.

Retour à Bezons vers 17 h 30.

Banquets des anciens

Samedis 11 et 18, dimanche 12 janvier, à 12 h, espace Aragon.

Anniversaires

Déjeuner à réserver auprès des agents du foyer, mais entrée libre pour la danse (à partir de 13 h).

Mardi 28 janvier, de 12 h à 14 h, au foyer-restaurant Louis-Péronnet.

Régie des quartiers

Cette association, avec le soutien de la ville, vous propose le service Mobi-Cité afin d'assurer vos déplacements dans Bezons ou vers l'hôpital d'Argenteuil. Pour adhérer et profiter de ce service, il suffit de téléphoner au 01 39 47 60 35 et une personne se rendra à votre domicile afin de procéder à votre inscription. Vous pourrez ensuite acheter des tickets soit à la régie des quartiers située au 2, allée Georges-Bizet, soit directement au conducteur.

Information complémentaire au : 01 39 47 60 35. ■

Inscriptions et renseignements :

Service municipal aux retraités
Résidence Christophe-Colomb
6, rue Parmentier
Tél. : 01 30 76 72 39

Vos contacts

► Mairie

Mairie de Bezons
CS 30 122 – 95875 Bezons Cedex
01 34 26 50 00

► Les élus vous reçoivent

Le maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00. Pour éviter tout déplacement inutile et obtenir directement un rendez-vous avec l'élu concerné, précisez la question qui vous préoccupe.
Courriel : courrier@mairie-bezons.fr

► Le conseiller général vous reçoit

Dominique Lesparre, vous reçoit sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 40.
Courriel : dominique.lesparre@valdoise.fr

► Permanences

Groupe UMP - Bezons Mon Village
- Olivier Régis – 60 rue Edouard-Vaillant à Bezons – Tél. : 06 83 83 28 79
bezonsmonvillage@yahoo.fr

Union démocrate – Arnaud Gibert
12 bis rue des Frères-Bonneff
06 11 68 64 33 arnogibert@gmail.com

**villa
Monet**
Bezons

GRANDE OUVERTURE



Votre **2 PIÈCES**
à partir de
188 000 €⁽¹⁾

Votre **3 PIÈCES**
à partir de
219 000 €⁽¹⁾

Votre **4 PIÈCES**
à partir de
266 000 €⁽¹⁾

Angle rue Jean Jaurès et rue Victor Hugo à Bezons

Dans un quartier calme et résidentiel proche du parc Bettencourt



[C'EST MAINTENANT]

PROFITEZ DE LA
TVA RÉDUITE À 7%⁽²⁾
EN VIGUEUR EN 2013

- Appartements du 2 au 5 pièces
- Architecture contemporaine et élégante
- Balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs
- Belles expositions et vues dégagées
- A deux pas du centre-ville et des berges de la Seine
- Station de tramway T2 à 5 minutes à pied

Espace de vente à 50 m de la Mairie
43, rue de Pontoise - 95870 Bezons

0 805 854 400
cfh.fr Appel gratuit depuis un poste fixe

CFH
CONSORTIUM FRANÇAIS DE L'HABITATION

une société
**LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

(1) Prix valeur au 26/08/2013 et dans la limite des stocks disponibles (parking compris) et en TVA à 7% sous condition d'éligibilité, pour toute réservation réalisée avant le 31/12/2013. (2) Selon éligibilité et sous réserve que le logement acheté soit la résidence principale de l'acquéreur et que les ressources du réservataire soient inférieures à un plafond fixé par l'administration fiscale. **GRENADINES** et **CFH** - Illustration non contractuelle SCENESIS.

Expression des groupes

Majorité municipale

Groupe Bezons citoyenne et solidaire

Résolument à gauche avec Dominique Lesparre

En juillet dernier, les représentants des groupes du conseil municipal ont fait le choix de ne plus s'exprimer à travers ces colonnes, jusqu'au scrutin municipal de mars prochain.

Une décision partagée pour deux raisons :

La première : La législation en vigueur impose de ne pas utiliser les deniers de la collectivité à des fins électorales et par respect de ces deniers.

La seconde : par souci d'équité vis-à-vis des futurs candidats, non membres de l'actuel Conseil.

Monsieur Régis, élu de l'opposition UMP, a décidé de changer d'avis. Nous le regrettons.

Pour notre part, comme le maire s'agissant de son éditorial, nous maintenons notre engagement de ne pas nous exprimer dans ces colonnes jusqu'au scrutin.

Groupe Socialiste

En juillet dernier, les représentants des groupes du conseil municipal ont fait le choix de ne plus s'exprimer à travers ces colonnes, jusqu'au scrutin municipal de mars prochain.

Une décision partagée pour deux raisons :

La première : La législation en vigueur impose de ne pas utiliser les deniers de la collectivité à des fins électorales et par respect de ces deniers.

La seconde : par souci d'équité vis-à-vis des futurs candidats, non membres de l'actuel Conseil.

Monsieur Régis, élu de l'opposition UMP, a décidé de changer d'avis. Nous le regrettons.

Pour notre part, comme le maire s'agissant de son éditorial, nous maintenons notre engagement de ne pas nous exprimer dans ces colonnes jusqu'au scrutin.

Opposition municipale

Union démocrate

En juillet dernier, les représentants des groupes du conseil municipal ont fait le choix de ne plus s'exprimer à travers ces colonnes, jusqu'au scrutin municipal de mars prochain.

Une décision partagée pour deux raisons :

La première : La législation en vigueur impose de ne pas utiliser les deniers de la collectivité à des fins électorales et par respect de ces deniers.

La seconde : par souci d'équité vis-à-vis des futurs candidats, non membres de l'actuel Conseil.

Monsieur Régis, élu de l'opposition UMP, a décidé de changer d'avis. Nous le regrettons.

Pour notre part, comme le maire s'agissant de son éditorial, nous maintenons notre engagement de ne pas nous exprimer dans ces colonnes jusqu'au scrutin.

Bezons, mon village UMP et apparentés

« CENSURÉ PAR LE MAIRE SORTANT DEPUIS L'ÉTÉ, RENDEZ-VOUS LE 23 MARS 2014 »

Olivier Régis

NOUVELLE PEUGEOT 308
CONCENTRÉE SUR VOS **SENSATIONS**

peugeot.arca.fr



CARROSSERIE AGRÉÉE MATMUT MAAF GMF MMA COVEA

NOUVELLE PEUGEOT 308

Consommation mixte (en l/100 km) : de 3,7 à 5,8*. Émissions de CO₂ (en g/km) : de 95 à 134*.
* Avec pneumatiques 17" ou 18" selon les motorisations.

MOTION & EMOTION



PEUGEOT

ARCA
Agent PEUGEOT

9, bd Henri Barbusse - **78800 HOUILLES**
01.30.86.52.52 - arca.peugeot@wanadoo.fr



LE CHOIX
FUNÉRAIRE


POMPES FUNEBRES
CALAS

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Chambre funéraire de BEZONS
16, rue du Cimetière 95870 Bezons
PERMANENCE 7/7 JOURS 24H/24
ASSISTANCE
AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
01 39 82 69 11

Pompes funéraires de Bezons

Dominique Lesparre et l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs vœux

